

DUBLIN - Équipe spéciale d'At-Large sur les critères et les attentes des ALS

Dimanche 18 octobre 2015 - 12h30 à 13h30 IST

ICANN54 | Dublin, Irlande

ALAN GREENBERG : Messieurs Mesdames, si vous participez à la réunion de 12h30, équipe spéciale d'At-Large sur les critères et les attentes des ALS, veuillez vous asseoir. Si vous ne participez pas, veuillez quitter la salle.

Merci beaucoup. Nous avons huit minutes de retard, ce qui est assez bien.

C'est l'équipe spéciale d'at large sur les critères et les attentes des ALS. Nous sommes responsables de rédiger une série d'attentes et des critères concernant les ALS et les RALO aussi, puisqu'ils vont devoir appliquer tout cela.

Nous allons essayer de nous assurer que nous avons davantage de participation de la part de notre communauté et de nos ALS. Ceux qui d'entre vous étaient là à 8h du matin ont entendu qu'on parlait de la révision d'At-Large. Je ne sais pas si vous étiez là. Une des visions d'at large est qu'on voudrait que les réviseurs fassent un audit des ALS avec un système

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

d'échantillonnage pour voir dans quelle mesure les ALS participent.

Donc je pense que cela peut être positif de parler de tout cela avant que tout le monde commence à parler de tout cela.

Donc ce groupe reconnaît que nous savons que nous avons certains problèmes. Nous ne savons pas comment les résoudre, mais nous cherchons des moyens de les résoudre. Et à mesure que la communauté des ALS augmente, nous voulons qu'il y ait des groupes qui participent correctement à la tâche.

Actuellement, il y a des activités des suivis, mais la tâche actuelle a été divisée entre quatre équipes de conception.

La première est l'équipe de conception A sur le processus de Candidature. C'est difficile parce qu'une partie de leur travail ne peut pas être complétée tant que les autres n'ont pas fini leur travail. Mais ils ont déjà fait un bon travail. C'est donc Nathalie qui est à la tête de ce groupe. Et pour ceux qui ne sont pas à la tête de ce processus, en général c'est rare d'avoir un membre du personnel de l'ICANN qui dirige un groupe de ce type. Donc voilà, c'est le cas.

Deuxième groupe, c'est le groupe des critères que l'on doit appliquer pour accepter une ALS. Je suis le président de ce groupe. Le premier, c'est le DTC. C'est les initiales de cette

équipe de conception. A pour candidature. C pour critères, et pour les attentes.

Donc est-ce qu'on attendait ALS ? Qu'est-ce qu'on attend des RALO ? Qu'est-ce qu'on attend de la participation et qu'est-ce qu'on attend du personnel aussi au niveau des communications, de la participation de ces ALS. Cela est donc dirigé par Yulia.

Ensuite, on a DTA pour les membres individuels, et c'est Cheryl qui est chargée de ce groupe. Cheryl a demandé a commencé parce qu'elle un problème et elle est en retard pour une autre réunion donc que nous donnons la parole à Cheryl.

Cheryl, vous avez la parole.

CHERYL LANGDON-ORR : Merci beaucoup, Alan.

Nous allons vous faire une petite mise à jour de nos activités qui ont été un peu moins importantes qu'on voulait à cause de la grande quantité de tâches auxquelles nous participons dans d'autres secteurs de l'ICANN, comme par exemple des choses liées à la responsabilité ou à la transition. Donc nous n'avons pas avancé autant que nous voulions, mais je voulais vous présenter un petit peu ce que nous avons fait.

Notre travail s'est d'abord focalisé sur le niveau d'uniformité entre les RALO et au niveau des membres individuels. Pour le reste de notre documentation, nous allons parler de [IM].

Il ne s'agit pas d'une option ici, il s'agit d'une recommandation acceptée. Une recommandation du comité de révision d'At Large #1 selon lequel toute organisation At-Large régionale devrait partager et réunir des membres individuels. Aujourd'hui, c'est une petite partie de notre travail qui n'a pas été terminée au niveau de notre première révision. Je pense qu'il est très important d'avoir un processus qui nous permettrait de mettre cela en place au niveau des RALO, avant que la révision indépendante soit terminée, ou commence, et nous analyse et nous fasse une révision de ce que nous avons fait. Parce que c'est un petit peu un drapeau rouge ou un drapeau rose en tout cas, donc c'est important.

Cela dit, il y a une série d'organisations d'ALS, comme les ALS d'Amérique du Nord, qui ont eu la possibilité d'avoir des membres individuels qui travaillent dans leur RALO. Je peux vous expliquer un petit peu plus de quoi il s'agit. On me demande de ralentir. Excusez-moi, je suis un petit peu pressée.

Donc pour permettre aux membres individuels, cela figure dans les statuts et les règles de procédures pour la région, et dans le cas de l'Amérique du Nord, c'est comme ça depuis le tout début

que ça fonctionne. D'autres RALO ont mis en place ce système. Et ce que fait le personnel, et que je n'ai pas pu trouver sur le site Internet là où ça devrait être, d'ailleurs ça existe, parce qu'il y a une action à suivre. Lors de notre dernière réunion, il y a un mois, ce que l'on voulait c'était qu'il y ait des tableaux sur lesquels on pourrait regarder facilement la comparaison de chaque région, de chaque organisation At Large de chaque région avec les membres individuels, quels sont les critères en cours, quel est le statut, comment est-ce que tout cela fonctionne.

En même temps, la région de l'Asie-Pacifique et l'organisation At Large de cette région vient d'être rénovée, vient de rénover et vient de renouveler ses règles de procédures. Elle a fait un travail spécifique qui analyse la façon dont un nombre énorme d'individus pourrait s'occuper, vu les nombres que nous avons dans nos régions, qui sont des nombres élevés, on a ici un aspect, une approche différente. La plupart des RALO ont un système en forme de classeur, de compartiment. Et nous, nous parlons d'une structure beaucoup plus grande qui donnerait la responsabilité et le droit de vote de la même façon que les autres structures At-Large. Mais comment est-ce que l'on peut justifier par exemple le fait que ce modèle soit utilisé lorsque l'on parle des endroits où l'on pourrait avoir 25 000 ou 40 000 ou 50 000 membres dans nos régions. On ne va pas avoir un seul

vote pour cette région, comme si c'était une structure At-Large, donc APRALO va mettre en place un livre blanc et va élaborer ce livre blanc pour proposer certains modèles dont nous avons commencé à parler pour voir comment régler cette question. Donc c'est un travail en cours de révision.

La révision ne peut pas être statique, c'est clair. C'est un travail en cours de révision. Donc on va voir ce que les organisations des autres régions ont fait avec les membres individuels. Le travail d'APRALO est un exemple, mais il y a beaucoup d'autres choses, par exemple le travail réalisé par LACRALO est très utile.

L'autre question en particulier que nous devons analyser, c'est le problème de participation sur place. Là, on décide si l'on va avoir un sommet par exemple. En a un mécanisme au sein des structures At Large qui nous permet d'envoyer un représentant, de nommer un représentant. Il faut voir comment équilibrer cela. Est-ce que nous avons des équivalences de 1 pour 5, de 1 pour 50, de 1 pour 500 ? Comment ça fonctionne ? Quelle est la parité pour s'assurer que la voix des membres non affiliés, les membres individuels non affiliés soient aussi entendus au sein de notre région et de notre travail At Large.

Et finalement, ce que je signale dans mon rapport aujourd'hui, que je voudrais faire comme une passion à suivre si vous êtes d'accord, c'est que je pense que nous avons besoin de

demander une discussion entre et au sein des RALO sur ce point-là. Quand, je ne sais pas, mais nous devons le faire. Cela doit être fait. Il faut que ça soit une action à suivre donc, peut-être Marrakech, je ne sais pas, mais il faut que cette discussion ait lieu.

Je crois que j'ai plus ou moins abordé toutes les questions. Ce système de vote des ALS, il nous faut voir quel est le degré d'harmonisation et de prédictibilité que l'on puisse avoir pour les trois, les exigences, les votes, ou le fait de ne pas avoir voté, l'impact que peuvent avoir le système de membres individuels et l'équité et la parité.

Là-dessus, Monsieur le Président, je vous demanderais s'il y a des questions et je vous remercie.

ALAN GREENBERG :

Merci, Cheryl. Avant de donner la parole aux participants pour voir s'il y a des questions, Cheryl a dit qu'elle était en retard. Et au niveau du travail de son groupe de travail, lorsque j'ai commencé ici à ce poste comme président, c'était ma priorité à l'époque. Et mon objectif était que lorsqu'on sera du plan, on est des propositions à faire approuver par l'ALAC et les présenter clairement. Nous n'en sommes pas là. Nous sommes très en retard. Nous n'avons pas vraiment fourni suffisamment

d'énergie dans ce domaine. Et je dois reconnaître que j'en suis aussi responsable.

Est-ce qu'il y a des questions destinées à Cheryl ? Sur ce que Cheryl vient de nous dire, assis à des questions ?

SIRANUSH VARDANYAN : Vous savez que LACRALO n'a pas trouvé la manière de trouver des systèmes pour les individus, pour le mode des individus. Nous ne sommes pas encore rentrés dans cette lutte au sein de LACRALO parce qu'il y a beaucoup d'opinions différentes. C'est compliqué. Mais de toute façon je dirais que c'est quelque chose— cette discussion à l'époque était commencer à accepter des gens qui ont déjà démontré leur engagement au niveau du groupe. Donc moi qui ai déjà participé à des Webinaires et des réunions, des téléconférences, par exemple, avoir des critères qui permettraient d'être reconnus comme des critères de participation, les gens qui participent avant de passer à autre chose.

Ce n'est pas en que ces gens ne participent pas, ce n'est pas qu'il n'y ait pas de preuve de participation au quotidien. Je dirais que la plupart d'entre nous sont des gens qui appartiennent à une ALS et qui participent en général, mais nous, on avait pensé que le principal critère pourrait être ça. Essayer de préparticiper avant de s'inscrire ou de se présenter comme membres individuels.

CHERYL LANGDON ORR : Deux choses. Vous avez mis le doigt sur un point important. Cette approche, c'est ça qu'il nous faut voir. Voir quels sont les données, les bénéfiques, par rapport aux caractéristiques que l'on a à DTA. Parce que si vous voulez vous présenter pour une structure At-Large, très souvent, ça va fonctionner comme ça aussi pour les individus. Merci beaucoup.

ALAN GREENBERG : Merci beaucoup. Nous avons encore Wolf et qui demande la parole.

Avant, je voudrais vous dire que les membres individuels jusqu'à présent étaient un problème que nous avons délégué au RALO. Et il y a beaucoup de gens qui pensent que nous devons avoir des règles générales qui s'appliquent à tout le monde, qui peuvent différer des règles utilisées par certains RALO. Mais on aurait un modèle général et la possibilité de le mettre en œuvre.

Cheryl s'inquiète parce que 25 000 ou 30 000 membres dans des ALS virtuels existent. On a des ALS qui en ce nombre de membres. Donc on a ce type de chiffres.

D'autre part, NARALO a eu des membres individuels depuis le début. Je ne pense pas qu'il dépasse les 10, et ce n'est pas très

important. Ça peut être un problème de publicité, mais le problème varie en fonction des RALO. Donc on a besoin de choses, coin de comment ou pas. C'est ce qu'on essaie d'analyser.

Wolf, vous avez la parole.

WOLD LUDWIG :

Bien. Si l'on compare à NARALO, EURALO n'avait pas d'individus, de membres individuels, au début. Et il y a quelques années, nous avons constaté que c'est un potentiel en Europe ; qu'il existe un potentiel en Europe de personnes qui sont profondément engagées. La plupart d'entre vous connaissent par exemple Roberto Gaetano. C'est un bon exemple c'est une personne qui est là parmi nous depuis longtemps, qui est au Conseil de l'ICANN depuis longtemps. C'était difficile de le faire participer, de l'inclure d'une certaine façon. Et je comprends très bien que les gens disent « Je ne veux pas appartenir à une ALS qui existe déjà. Donc je préfère fonctionner comme un individu, comme membres individuels ».

Et en 2010, nous avons décidé de créer nos propres statuts, et ça a été accepté par la vaste majorité de nos membres. Nous avons besoin des deux tiers de l'approbation de nos membres pour approuver cela. Pour confirmer cela. Et nous avons créé une

option par laquelle les individus peuvent créer leur propre ALS. Association d'individus d'EURALO. Ça s'appelle comme ça. Donc nous avons un système de statuts. Et si les gens demandent une certification, un problème. Ils peuvent être certifiés. Et cela a commencé à fonctionner comme ça en 2013.

Depuis cette époque-là, Roberto, Veronica, [Greto] et d'autres personnes qui ont participé ont appliqué ces systèmes. Donc c'était la meilleure occasion pour nous. C'était une des meilleures décisions que nous avons prises au cours de ces dernières années.

Au niveau de l'ICANN, en tout cas à mon avis, ce sont les personnes qui participent le plus à l'ICANN. Donc on a deux nouveaux une brèche par rapport à d'autres ALS, parce qu'ils sont actifs sur le terrain. Je connais la plupart d'entre. Ils sont actifs sur le terrain dans leur pays au quotidien. Et le lien qui existent au niveau national par rapport à EURALO, et si l'on continue à monter dans la hiérarchie de l'ICANN, nous essayons de voir comment réduire cette brèche entre ce qu'ils font activement au niveau national sur le terrain, et pour qui soit davantage inclus dans EURALO et pour qu'ils participent davantage à l'ICANN et monde comme ça dans les hiérarchies et puissent participer davantage au développement de politiques de l'ICANN.

ALAN GREENBERG : Merci beaucoup. Je ne suis pas un membre affilié personnellement. Olivier non plus.

WOLF LUDWIG : Non je ne pense pas. Il est devenu membre d'ISOC France dernièrement, Olivier. Il est membre d'ISOC-UK, mais ce n'est pas une ALS certifiée hélas ! donc Olivier est un de nos meilleurs exemples d'ALS qui sont des individus.

ALAN GREENBERG : Bien. Très bien. Est-ce qu'il y a d'autres questions ? Nous sommes un peu en retard. Si vous voulez que l'on finisse cela, nous avons un autre groupe qui commence à 12h30. Donc Nathalie, Fatima, Tijani. Et ensuite nous devons finir à 13h30. Donc je finirai la queue.

FATIMA CAMBRONERO : Merci, Alan. Je vais parler en espagnol.

Je comprends que la question de la composition des ALS et/ou des membres individuels ne soit pas encore décidée et il faut voir si c'est quelque chose qui a imposé au niveau de l'ALAC c'est une décision de chaque RALO. Je pense que c'est un bon exemple, ce qu'EURALO nous dit, ce que Wolf nous dit à propos de la maturité de chaque RALO, qui n'est pas la même pour chaque RALO. À LACRALO, par exemple, actuellement nous traversons une crise institutionnelle qui pour nous fait qu'il serait difficile de régler ce problème actuellement ; la possibilité d'assumer des utilisateurs individuels comme membres. Je pense que c'est important que l'on continue d'en parler au

niveau de chaque RALO avant de décider s'il s'agit d'un critère universel au niveau de l'ALAC août il s'agit d'une décision prise par chaque RALO. C'est mon opinion en tout cas en fonction de ce qui se passe au sein de notre région d'Amérique latine. Merci.

ALAN GREENBERG :

Merci. On peut vous faciliter les choses en vous donnant toutes les règles, si vous voulez. Le problème, c'est que Cheryl disait, c'était une recommandation qui a été faite lors de la dernière révision d'at large. On commence la deuxième révision d'at large et on n'a pas vraiment mis en œuvre les recommandations. On essaie de rattraper le temps perdu. Et on va devoir décider par quelle mesure nous avons des règles que nous voulons appliquer. Il va y avoir des règles que nous devons avoir pour les membres individuels. Il va falloir accepter des membres individuels, mais il va falloir voir comment décider le détail dans ce sens.

Tijani, vous avez la parole.

TIJANI BEN JEMAA :

Je suis le président du Comité sur la révision d'AFRALO, sur les règles d'AFRALO. Ce problème de membres individuels non affiliés est un des problèmes qui nous a maintenus très occupés parce qu'il y a vraiment des pressions très fortes de la communauté d'AFRALO, des ALS d'AFRALO sur ce problème. Et j'ai passé pas mal de temps à essayer de convaincre nos membres. Et ils ont leur propre raison que je comprends, mais ils ne sont pas prêts à accepter cela.

Donc à la fin, je suis parvenu à avoir une résolution selon laquelle nous acceptons le principe. La mise en œuvre sera

d'accepter les membres individuels qui n'ont pas de droits, qui sont là seulement pour participer. Ils ne peuvent pas prendre de décision ou participer à la prise de décision.

J'espère que nous allons parvenir à la fin à ce que tout le monde accepte qu'ils aient un droit dans la prise de décision, une participation à la prise de décision. Mais les membres non affiliés ont beaucoup de mérite; ils le montrent. Et je le dis. J'insiste là-dessus.

Mais il y a beaucoup aussi beaucoup de risques dans le domaine de ce type de membres individuels. Nous avons une certaine expérience. Nous savons plus ou moins quels sont les problèmes et quels pourraient être les problèmes. Donc il faut faire attention. Ne pas imposer au RALO quoi que ce soit.

Je ne suis pas d'accord pour que l'on fasse des règles pour l'ensemble des RALO de façon à ce qu'ils acceptent les membres individuels les membres non affiliés. Je pense que chaque RALO doit le faire comme il peut, comme il veut. Merci.

ALAN GREENBERG :

Merci. Je note qu'en fait nous avons déjà accepté que chaque RALO ait des membres individuels. Mais en fait, la question est si l'on a des règles qui soient inter RALO, qui s'appliquent à tous les RALO, est-ce que les RALO décideront à titre individuel. Je suis de toute façon content que Cheryl n'appartienne pas à ce groupe parce que ça prendrait du temps à discuter. Ah. D'accord. Donc c'est la fin des questions.

Je voudrais que l'on reprenne l'ordre original et que l'on revienne à notre DTA. Nathalie.

NATHALIE PÉRÉGRINE : On a eu différents appels sur la liste de diffusion pour l'équipe de conception A dont le but était de réviser le formulaire de candidature pour établir quand est-ce que les candidats devaient envoyer leurs formulaires, si les membres de l'ALAC votaient ou pas au sujet de l'accréditation des candidatures. C'était un projet assez large parce que le personnel assume l'évaluation d'une partie des candidatures, mais c'est plus intéressant d'avoir des membres d'ALAC qui partage son avis à la fin.

Donc on essaie de voir ici tous les points de vue, toutes les perspectives. Donc on s'est divisé en quatre parties pour que la première partie s'occupe de la partie la plus urgente. C'est la partie dont le personnel collecte des informations et c'est une manière qui diffère d'une ALS à l'autre. Ça ne montrait pas nécessairement les différences entre les activités. Donc c'était différent pour chaque ALS, des différences de participation pour chaque ALS. On pensait que le personnel ferait donc un effort dans la collecte des informations, il demanderait davantage de retours des vice-présidents régionaux. Et ça allait au-delà des échanges standards avec les candidats habituels. Des fois, les adresses de courrier électronique étaient de l'organisation et ça ne contactait pas les autres en fait. Donc on travaille un peu plus pour assurer que la candidature soit aussi claire et ouverte que possible.

Dans ce cas-là, on a également décidé- et c'est pourquoi pour moi c'est difficile, on a décidé que pour certains candidats ils devaient y avoir des retours très clairs pour les candidatures, on pourrait décider directement de nous donner des retours sur lesquels on pouvait compter. Il y avait une organisation que personne ne connaissait vraiment, ça ne veut pas dire qu'ils n'étaient pas motivés, mais il fallait tout considérer.

Donc j'espère que les mesures supplémentaires du personnel vont nous permettre d'améliorer cela.

D'autre part, on avait des inégalités à certains moments des contributions de la communauté. Si vous voyez le formulaire de candidature, et pour les procédures en général, c'est une question de décision du personnel. Et les contributions de la communauté sont très importantes. Alors implique des changements ou en tout cas un examen de ce qui se passe au sein de chaque RALO pour que les RALO puissent vraiment se faire passer des informations entre elles.

On a divisé cette partie-là en différentes sous-parties. Donc on avait la façon dont les RALO communiquer entre elles pour les conseils régionaux. Certaines RALO ont limité leurs informations aux listes de diffusion pour discuter entre eux. Et dans ces pratiques, on a des différences. Il y a des RALO qui joignent ce formulaire de diligence due à leur mail, et ça nous fait une approche différente au sujet de la discussion. Une fois que les membres des RALO auront reçu les informations, il y aura des différences. Et tout le monde va pouvoir commenter leurs expressions sur le wiki.

Par la suite, on avait également d'autres contributions de la communauté ou les membres de l'ALAC votaient. C'est pour le vote de l'ALAC. Les membres recevaient un paquet de votes que l'on appelle le formulaire de vote sur les candidatures. Et toutes les informations nécessaires de la société Internet sont reçues. Au début du vote. Ce qui est correct, si on a le temps de le voir rapidement ici, il n'y a pas de problème spécifique APEC la candidature. S'il y a des problèmes, ou s'il y a beaucoup de documents, ça ne nous donne pas suffisamment de temps pour évaluer le vote pour pouvoir voter.

Et puis, on a décidé que nous allions prolonger le temps de candidature à une semaine que les membres de l'ALAC reçoivent toutes les informations nécessaires une semaine avant le vote. Et donc ça nous permettrait de nous mettre d'accord sur un délai dans lequel les membres devraient évaluer leur paquet.

Le problème suivant qu'on avait, concerne la période de temps du formulaire de candidature c'est une question qu'on n'a pas résolue pour l'instant. C'est la question de la période dans le formulaire de candidature. Dans la procédure de candidature, pardon. En ce moment, on ne parle pas de raisons pour lesquelles il faudrait mettre en pause une candidature. On a eu beaucoup de candidature récemment qui demandaient peut-être quelques jours de remise ou alors une période de neuf mois pour remettre la décision. Ça dépend du cas.

C'était étudié au cas par cas et c'était compliqué parce qu'il fallait donc décider de chaque période. Pourquoi devrait-on décider d'accepter une période ou l'autre. C'est à cause du personnel. Le personnel a quelques semaines pour fournir sa diligence due. Et ça veut dire quoi ?

Est-ce que c'est une erreur de frappe dans l'adresse de courrier électronique ? Ou il faut des informations qu'il faut trouver ailleurs ? Alors peut-être que quelques semaines pour la diligence due ne sont pas suffisantes.

D'autre part, il peut y avoir des problèmes avec la diligence. Il y a des dirigeants qui sont satisfaits des informations reçues. Ils ne vont pas vouloir avoir une période plus longue. Alors s'il y en a quelqu'un qui n'est pas satisfaite, et un autre qu'il est, est-ce qu'on devrait avoir cette période de remise. Est-ce que la qualité des informations n'est pas suffisamment bonne ? Est-ce que cela

constitue une raison suffisamment bonne pour remettre la date ?

On espère pouvoir faciliter cela, mais il nous faut en tout cas une procédure claire, ce que nous n'avons pas en ce moment.

Le formulaire de candidature, plutôt que d'être une procédure administrative, pourrait être une opportunité d'engagement et d'échanges. Vous aurez sans doute vu qu'il y a des ALS qui sont accrédités et puis disparaissent. Le personnel travaille sur une procédure de bienvenue. On commence à travailler dessus, mais il nous reste beaucoup de travail à faire. Il me semble qu'il faudrait que l'on commence à communiquer avec eux non pas une fois qu'il devienne accrédité, mais dès la présentation de la candidature.

On s'en qui doivent commencer à travailler sur leur intégration aux activités de l'ALAC même avant d'être accrédité. Donc ils devraient être invités aux réunions mensuelles même avant d'être accrédités. Et peut-être qu'on devrait leur donner une présentation brève qui soit informelle peut-être, on pourrait leur dire ce que nous sommes les dirigeants d'ALAC et on va vous donner des informations de base pour vous orienter pour commencer avec cette période de candidature de trois mois. Et il faudrait les préparer pour des activités plus productives dans ce délai. C'était la suggestion qu'on avait reçue.

Voilà le résumé pas très bref de notre travail. Est-ce que vous avez des questions ?

ALAN GREENBERG :

Merci, Nathalie. Nathalie a envoyé un message subtil lorsqu'elle disait que la période de l'ALAC serait une semaine plus longue.

C'est pareil que dire que l'on s'attend à ce que les membres de l'ALAC considèrent- ça ne devrait pas être simplement quelques parties de l'avis régional qui est tamponné et que tout le monde oubliera. C'est plutôt quelque chose que vous avez à considérer. Mais ce n'est pas la responsabilité du personnel d'évaluer les périodes et les candidatures à titre personnel.

Je le dis parce que certains membres de l'ALAC sentent que ça n'est pas à eux de le faire. Alors je ne signale pas des personnes spécifiques, mais est-ce qu'il y a d'autres questions pour Nathalie ?

Y a-t-il des questions, pas d'autres ? Tijani, allez-y.

Encore, je note une fois de plus qu'il nous reste 18 minutes. Et nous avons deux équipes qui n'ont toujours pas parlé.

TIJANI BEN JEMAA :

Merci, Alan. Merci, Nathalie. Vous avez fait un bon travail. Je suis toujours content de votre travail parce que vous êtes toujours du bon travail. Vous êtes professionnelle et je vous en remercie.

Pour revenir à l'ALAC, aux droits de l'ALAC de considérer les candidatures, bien sûr que c'est ça. Mais l'avis régional est obligatoire ou peut-être nécessaire comme éléments de l'évaluation. Donc il faut que nous fassions aux dirigeants de nous faire parvenir leur évaluation au bon moment. Et l'ALAC peut bien sûr avoir une opinion qui diffère de la vie des dirigeants régionaux.

En tant que membre de l'ALAC, on ne peut pas évaluer ces candidatures si on n'a pas l'avis régional, mais on n'est pas forcé de suivre cet avis. Merci.

ALAN GREENBERG : Merci. Glenn ?

GLENN MCKNIGHT : Merci. Nathalie, je n'ai pas vu le document complet. Mais ce qui est très important et sur quoi le secrétariat de travailler, c'est pour donner un avis solide. Et on voit lorsqu'on considère une quantité d'ALS qui a disparu, on voit un manque d'information correcte sur la personne secondaire. Parce que la personne primaire a disparu. Donc il faut vraiment que l'on souligne cela, que ce soit clair pour les candidats que ce n'est pas simplement une personne qui met son nom sur la candidature qui nous intéresse.

ALAN GREENBERG : On remet cela jusqu'à ce qu'on passera à la prochaine équipe de conception. D'autres questions pour Nathalie ? Oui, allez-y Tijani.

TIJANI BEN JEMAA : C'est une très bonne idée de demander aux candidats de participer informellement aux activités des RALO. Mais il y a un seul problème, et c'est que la RALO va devoir décider sur cette candidature, et dans ce cas-là les membres ne devraient pas être présents. Je ne sais pas comment on pourrait le faire s'ils participent à la réunion.

ALAN GREENBERG : Non. Je pense que Nathalie parlait des téléconférences, des personnes qui sont invitées aux téléconférences. Donc peut-être

qu'on pourrait avoir une liste de diffusion qui les inclut sans qu'ils soient membres complets.

NATHALIE PÉRÉGRINE : En fait, c'est qu'il y a des RALO qui utilisent les réunions mensuelles des RALO pour discuter des candidatures. Mais en termes de calendrier, on pourrait considérer que la participation aux réunions mensuelles des RALO parce qu'ils ont été invités pendant la diligence due. Mais pour les périodes de décision, on ne va plus les inviter. Non ? Ça vous convient ?

ALAN GREENBERG : C'est difficile d'avoir des personnes qui appellent en tant que qu'invités à des réunions s'ils savent quelles sont les codes.

Fatima, il faut vraiment qu'on passe au groupe suivant, mais vous avez peu de temps.

FATIMA CAMBRONERO : Oui. Merci Alan. Je vais parler en espagnol.

Par rapport à ce que dit Tijani, dans notre RALO, beaucoup de voir ceux qui demandent de devenir les ALS participaient déjà aux discussions parce que peut-être il était des boursiers, ils ont commencé à participer, que ces personnes étaient déjà abordées et participer aux listes de discussion. Et on se doutait. On ne savait pas s'il fallait les inviter comme ALS. Mais en termes de transparence, ça ne devrait pas être un problème d'avoir ces personnes en tant que membre sur la liste de diffusion parce que la discussion est ouverte. Les différents avis de la région vont être exprimés pour pouvoir évaluer la candidature qui. Donc si nous faut éclaircir des points, il me semble que c'est là

qu'il faudra définir dans la procédure pour leur demander des précisions alors qu'on a déjà les personnes qui participent sur la liste.

ALAN GREENBERG :

Merci, Fatima.

Je signale que les règles actuelles demandaient de la confidentialité dans le processus sur l'acceptation. Il y avait certaines RALO, même toutes les RALO, qui ne respectaient pas ça. Alors les règles que l'on a doivent être appliquées. Elles doivent être utilisées. Parce qu'ils y a des RALO qui ont choisi de faire de ce processus un processus public où officiellement on ne suit pas les règles si tout à fait dans le public. Mais presque toutes les règles ont été créées en 2007 et ne sont plus suivies ici dans les détails en tout cas. Ils ont tendance à être suivis, mais pas dans les détails. C'est pourquoi on regarde le processus complet pour nous assurer que ce qu'on dit aux ALS est ce qu'on va faire effectivement, mais ce n'est pas le cas aujourd'hui. Je vous remercie.

Je vais maintenant passer à l'équipe de conceptions suivantes. C'est la mienne. Ce n'est pas une discussion très longue. Je demande au personnel d'afficher mon travail, s'il vous plaît.

Je vous rappelle qu'on a une équipe de plus et qu'on ne peut pas avoir à leur dire qu'on n'a pas le temps de les écouter. Non. Les personnes pas qu'on les ignore. Il faut écouter tout le monde. [Inaudible].

Et on aura le document sur l'écran d'ici peu sans doute pour qu'on le lise plus rapidement. Le personnel demande au président de se calmer. Ils ont raison.

Alors on commence à dire, et j'espère qu'on peut voir à mesure que je lis. On a six points. D'une part- Ah ! Vous l'avez. Est-ce qu'on peut la voir en plus grande ? Est-ce qu'on pourrait agrandir ? Ça ce n'est pas moi, moi je n'ai que six puces. Et le titre est bleu sur mon fichier.

D'accord. Je vais commencer à lire. Je vais lire doucement pour que vous puissiez me suivre. Je vais envoyer un lien sur le tchat du Skype. Peut-être que quelqu'un pourrait écrire s'est plus sur un tableau sinon [INAUDIBLE].

... Des règles actuelles qui demandent des ALS plutôt dirigées par des individus qui soient autofinancés. C'est ça le critère à l'heure actuelle. Qu'elles soient dirigées par des individus. Mais ça n'empêche pas la participation du gouvernement ou d'une société, parce que dans certains pays, c'est la réalité en fait. C'est eux qui participent. Mais qu'ils soient dirigés en tout cas par des individus et qu'ils ne puissent pas être financés par l'ICANN. Ça ne veut pas dire que des fois on ne contribue pas. Mais ça ne devrait pas être nécessaire.

On recommande qu'au lieu d'un contact, dire trois contacts. C'était la pratique au sein d'APRALO et c'était un grand succès pour assurer qu'on a accès à quelqu'un, une personne qui réponde à un e-mail, c'est ça qu'il faut vérifier et ça a été utile.

Les contacts ne peuvent pas être les dirigeants d'organisation, mais plutôt l'organisation doit certifier que les dirigeants de l'organisation connaissent la participation et la soutenir. Dans certains cas, la personne de contact n'est plus là, et donc, on a fait quelque chose qui nous semblait raisonnable. On a accédé au site Web des organisations, on leur a demandé qui était le président, et on leur a demandé qui allait devenir le représentant de l'ALS. Ils ont dit « ALS ? ICANN ? » Alors

quelqu'un avait présenté cette candidature au nom de l'organisation, sans que l'organisation le sache. Alors [inaudible] si les dirigeants ne le savaient pas dans ce cas-là, mais on ne sait jamais si les personnes sont au courant ou pas.

Bien. D'accord. Une minute plus. Point suivant.

Le contact doit avoir la capacité de communiquer avec les membres de l'organisation. Cela est lié aux attentes de l'opération. Et une des tâches des personnes de contact est de redistribuer l'information entre les membres.

Dans notre mise en œuvre actuelle, du point de vue des RALO, certaines RALO, l'ALS est la personne de contact. Alors ça fait à peu près un an de ça, mais on a fait un sondage sur les capacités qu'on avait au sein de l'ALS est en fait, on s'était demandé quelles étaient les capacités des représentants des ALS. L'ALS ce n'est pas que les représentants. Alors on assume qu'il y a une manière de communiquer avec les membres, d'obtenir des retours s'ils voulaient nous donner des retours. Ça pourrait être tout simplement une adresse de courrier pour qu'on leur envoie des informations, mais il y a des personnes qui pourraient choisir d'avoir un filtre. De ne pas tout recevoir. La langue parfois est un filtre parce que nos messages peuvent ne pas être utiles aux membres en Anglais.

Le cinquième point est la taille minimale de la RALO. On ne spécifie pas de taille minimale. On s'attend à ce qu'il y ait davantage de personnes qu'uniquement les contacts, et qu'il y a plus que seulement les personnes qui sont énumérées comme les dirigeants de la RALO. Ce sera la décision de la RALO et puis de l'ALAC en fonction de la description fournie si ce qu'on a dans la candidature est une vraie ALS ou uniquement une personne

qui veut s'inscrire comme ALS pour se faire financer des voyages.

Finalement, ils doivent expliquer l'intersection entre leurs intérêts, les intérêts de leur organisation, et l'ICANN. Dans le passé, on a très souvent eu des organisations qui étaient très intéressées à l'Internet sans pour autant être intéressées à l'ICANN. Et c'était une très bonne manière d'avoir plus d'ALS, mais pas une bonne manière d'avoir davantage de participation.

Donc c'est ça les critères qu'on a à ce jour. Ce n'est pas un travail qui a été achevé. Mais pour nous, ce n'était pas la peine d'avoir 400 critères différents parce qu'on allait devoir poser des questions dans la candidature, on allait devoir les évaluer. Donc on a essayé de réduire la liste à ce qui importe vraiment et c'est les personnes qui veulent participer à ce processus. C'est tout.

Alors je pense que c'est bien mon fichier qu'on voit sur l'écran. Je n'arrive pas vraiment à le lire, mais peut-être que vous le voyez. Bien. Oui. Merci.

Vous avez eu le lien pour accéder à ce document sur le chat. C'est un document qui circule depuis quelques mois. Depuis qu'on a commencé à travailler puisque la discussion n'a pas changé. Je vous donne la parole. Oui. Glenn. Allez-y.

GLENN MC KNIGHT :

Le deuxième point. Les trois personnes de contact sont non seulement trois contacts, trois personnes et numéros de téléphone, mais ça doit être trois vraies personnes qui doivent pouvoir remplacer la personne principale si elle n'est plus disponible. C'est ce que j'ai dit tout à l'heure aussi.

ALAN GREENBERG : C'est exactement ce qu'on prévoit de faire.

GLENN MC KNIGHT : Ah, d'accord. Mais ce n'est pas compris ici. En fait, vous dites trois personnes. On avait beaucoup de candidatures pour ISOC autour du monde où on a 20 noms, mais en fait ce n'est qu'un guide téléphonique.

ALAN GREENBERG : Je n'ai pas dit 20 personnes. C'est trois personnes. Trois personnes que l'on peut rejoindre. Et d'ailleurs, il va falloir qu'on les contacte de temps à autre.

INTERVENANT NON IDENTIFIÉ : Puisque j'envoie ma propre candidature en ce moment, je suis d'accord avec ces règles. Moi je les respecte d'ailleurs. Mais est-ce que nous vérifions les ALS de temps à autre pour voir s'ils respectent ces critères tout le temps ?

ALAN GREENBERG : Non. Est-ce qu'on devrait le faire ? Dites-moi.

INTERVENANT NON IDENTIFIÉ : Nous allons perdre beaucoup d'ALS si on le fait.

ALAN GREENBERG : Il nous reste trois minutes, mais une des exigences absolues, au moins à mon avis, pour les candidatures en cours, c'est pour les membres permanents aussi. Des rapports semi-annuels ; deux fois par an, ils doivent nous envoyer des rapports parce qu'on

doit avoir des informations pour être sûr qu'ils existent toujours pour voir qu'il y a des personnes là.

Pardon oui. On a une question de plus. Tijani. Mais sachez qu'il reste très peu de temps.

TIJANI BEN JEMAA :

Oui. Je tiens tout simplement à dire que l'évaluation du volume des ALS ne va pas être facile. Ça ne va pas être sain. Je suis d'accord c'est vrai qu'on ne devrait pas avoir uniquement trois ou quatre membres, mais comment est-ce qu'on fixe la limite. C'est quoi la limite. Comment on l'évalue ? Ils peuvent avoir 3000 membres selon eux, mais comment on le vérifie ? Je pense qu'il va nous falloir des mesures concrètes pour ça.

ALAN GREENBERG :

Tijani, j'hésite. Mais je dirais que ça n'importe pas tant qu'on sache qu'il y a des personnes au sein de cet ALS, c'est tout ce qui nous intéresse. Merci.

INTERVENANT NON IDENTIFIÉ : Merci, Alan. Est-ce qu'on pourrait voir ma diapo sur les attentes opérationnelles ? Pendant ce temps, je commence à parler.

Les ALS devraient s'identifier en tant qu'ALS dans leurs activités liées à Internet et dans leur communication, y compris sur leur site Web. On pourrait avoir des organisations pour n'importe quel but, mais ils devraient également dire qu'ils veulent appartenir, qu'ils veulent être des ALS.

Puis ils devraient distribuer des informations au sujet de l'ICANN dans la région, leur ville, leur province. [Inaudible] doivent diffuser ces informations, sensibiliser.

En même temps, ils devraient tenir au courant le RALO sur les événements importants liés à Internet dans leur région.

Numéro quatre ils devraient participer aux activités multipartites liées à Internet dans la région comme représentants bien sûr de l'avis des utilisateurs finaux. Ils devraient également communiquer avec tous les acteurs, toutes les parties prenantes, ce qui comprend les représentants de différentes régions

Ils devraient également offrir leur expérience et leur expertise à la base avec les racines en tant que contribution au processus d'élaboration de politique ou d'avis de l'ALAC et des RALO. D'avoir des participants qui participent au moins à la moitié des conférences de la RALO. Et puis, – c'était une recommandation d'ATLAS II – pouvoir qui ils sont exactement.

Finalement, ils devraient avoir également des représentants qui participent donc à la moitié des conférences de leur RALO. C'est un chiffre arbitraire, mais je pense que c'est bon d'avoir un seuil plutôt que de dire tout simplement qu'ils doivent participer.

Et finalement, ils devraient fournir un rapport annuel des activités de leur ALS à leur RALO.

ALAN GREENBERG : Merci. [Urio] c'était [inaudible] qui parlait. C'est intéressant. Ce qui est des questions ? Judith ?

JUDITH HELLERSTEIN : La question est qu'en fait, alors actuelle, on a une déconcentration des chapitres. Est-ce qu'on va réviser ces matrices d'informations, parce qu'en ce moment on ne peut que

le faire à travers une révision d'une fois par an pour voir quelles ALS ont participé aux réunions, lesquelles ont voté, qui n'a pas voté les dernières deux années, trois années.

Si on parle d'élections, ça pourrait être plus ou moins de temps. Donc trois élections ça pourrait être un an ou deux ans. Ça dépend. Mais est-ce que ces critères devraient exister pour maximiser ce que vous proposez ?

J'ai aussi une autre question sur le rapport annuel. C'est que je pense qu'on ajoute toujours beaucoup de travail aux ALS. Et donc, si on leur demande en plus de faire des rapports, c'est un peu trop. Je pense que c'est un peu trop pour eux. Donc, l'énumération des activités, bon ça va. Mais le rapport, ça a l'air d'être un peu trop.

ALAN GREENBERG : Urio, vous permettez ?

[URIO LANCI] : Au moins, nos suggestions, nos propositions ; nous fait envoyer cette liste par e-mail. J'ai envoyé cette liste par mail à tous les membres de mon groupe.

ALAN GREENBERG : Et de commencer en fait. Si le rapport une fois par an et trop de travail, c'est un gros problème je pense. D'une part ça.

Qu'une autre part, on s'attend à ce que presque tout change. En ce moment les statuts constitutifs ne sont pas respectés. On manque à presque tous les statuts constitutifs qui portent sur les ALS, et ce ne serait pas sensé d'assumer que nos règles détaillées au sein de l'ALAC et au sein de chaque RALO ne

peuvent pas être modifiées. Donc oui. Je dirais que oui. Mais il faudrait également je dirais une décentralisation aussi des votes.

Aujourd'hui on parle des votes et on s'en sert comme un critère. Et on a beaucoup de personnes qui votent. Et les personnes, en fait, veulent montrer qu'ils veulent participer parce qu'ils veulent voyager en fait. Donc si on leur demande qui veut venir ailleurs, ils vont lever la main. Mais ce n'est pas ce qu'on veut. Merci.

Maintenant, on a Fatima et Glenn et Yulia. Et je ferme la liste.

FATIMA CAMBRONERO : Merci, Alan. Je vais parler en espagnol encore.

Donc je suis tout à fait d'accord avec ce qu'Alan a déclaré. Un rapport annuel ne devrait pas être un problème pour une ALS ; parce que c'est un engagement minimum véritablement.

Bon. En ce qui concerne les élections, le vote, à LACRALO, nous avons eu cela plusieurs fois. Ils ne votent pas pour se faire entendre en fait ; parfois ils sont contre un candidat. Donc c'est un critère difficile, voter ou ne pas voter puisqu'il y a des personnes qui ne veulent pas tout simplement. Ça, ça ne veut pas dire qu'une ALS ne participe pas.

Donc je serai très heureuse de faire cette analyse et j'espère que la plupart des ALS seront certifiées. Il me semble qu'il devrait y avoir quand même un nouveau processus de certification qui soit un petit peu plus amélioré. Je crois qu'il faut mettre l'accent sur la qualité et non pas sur la quantité. Nous avons eu beaucoup d'ALS qui ne participe absolument pas. Merci.

ALAN GREENBERG : Merci beaucoup, Fatima.

Un des plaisirs d'être président d'ALAC, c'est que j'essaye de contrôler un petit peu ce qui se passe pour les RALO. C'est un petit peu décourageant lorsque nous avons un vote, en effet, où on ne retrouve pas les personnes qui devraient voter. C'est parfois un peu problématique en effet.

Glenn ?

GLENN MC KNIGHT : Donc il y a des attentes. On a créé des attentes. Je crois qu'elles sont minimales. Elle ne pose pas de problème. Mais qui véritablement va aller chercher ces RALO ? Le secrétariat ? Le personnel ? Parce qu'il y a un point de détail, mais c'est important. Je crois que c'est très surprenant lorsque vous regardez les sites Web des gens, ils ne mentionnent que très peu l'ICANN ; ils ne parlent pas de participation. Mais c'est la réalité. On ne les force pas de faire cette déclaration publique. Donc il faut vraiment le rappeler.

Ma question sera la suivante. Qui va imposer ses nouvelles règles ? Qui va les suivre ? Que va faire le suivi ? Qui est responsable de cela ?

ALAN GREENBERG : À déterminer. Et il y a un élément du personnel. En effet le personnel sera engagé là-dedans.

À NARALO il y a eu il n'y a pas longtemps quelqu'un qui voulait être un membre individuel et qui disaient qu'ils n'étaient pas membres d'un ALS. En fait, il était membre d'un grand ALS

n'avait pas indiqué sur son site Web qu'il ne pouvait pas être un membre individuel.

Yulia ?

YULIA MORENETS :

Je crois qu'en ce qui concerne le rapport pour rebondir sur ce qu'avait dit Fatimata, je crois que ce n'est pas une obligation, mais je crois qu'il faudrait qu'il y ait un rapport annuel ; absolument qu'il soit effectué. Toute organisation de la société civile, toute ALS, doit faire un rapport annuel. Par rapport aux sponsors, par exemple, c'est le minimum c'est une responsabilité a minima véritablement, et ce serait très utile pour d'autres membres de savoir ce que font les autres ALS pour qu'il y ait plus d'interaction entre les ALS, pour qu'il y ait plus de partage d'informations. Donc peut-être que ce n'est pas un critère de certification ou d'élimination, mais il me semble qu'on doit absolument encourager les ALS à faire ces rapports annuels au minimum.

ALAN GREENBERG :

On n'a pas encore parlé beaucoup de certification. Je crois que nous allons devoir parler de certification, de voir comme par exemple les rapports sont obtenus, quelle est la date d'obtention des rapports.

Évidemment, on ne va pas limoger des gens parce qu'il y a un peu de retard, mais il faut y réfléchir.

Est-ce que j'ai raté quelqu'un ? Non ? Je crois que je vais vous remercier. Nous allons bientôt lever la séance. Nous avons un autre groupe qui va venir dans cette salle avec les leaders régionaux et tout l'ALAC. On va travailler ensemble. Tijani, vous

avez quelque chose, vous avez dit que vous avez un message Skype ? Est-ce que vous allez pouvoir utiliser les prochaines 30 minutes pour être à la tête de la séance, dirigée la séance pendant 30 minutes ?

Merci. Donc je reviendrai.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]